

VII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1906.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1906 s'élève à	fr.	13,986,575 01
Les crédits alloués pour 1905 montent à		14,047,330 66
DIMINUTION.	fr.	60,755 65

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1906	fr.	13,509,222 »
— 1905		13,308,322 »
AUGMENTATION.	fr.	200,900 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1906	fr.	477,353 01
— 1905		739,008 66
DIMINUTION.		261,655 65
Soit en moins pour l'exercice 1906	fr.	60,755 65

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.**CHAPITRE I^{er}.****ADMINISTRATION CENTRALE.***ART. 2. — Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	298,000 »
— alloué pour 1905		288,000 »
AUGMENTATION.	fr.	10,000 »

Les traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'Administration centrale faisaient précédemment l'objet d'un article spécial (art. 62 du Budget de 1905); on propose la suppression de cet article et la réunion du crédit à celui qui est affecté aux traitements d'activité.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	217,700	»
— alloué pour 1905		215,700	»

AUGMENTATION.	fr.	2,000	»
-----------------------	-----	-------	---

destinée à accorder aux agents du service des agronomes de l'État les augmentations de traitement réglementaires.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables. — Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses.*

Le libellé de cet article a été complété par deux rubriques nouvelles :

1° « Frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. »

Ces frais, qu'il est utile de viser spécialement, se rattachent à l'ensemble des dépenses occasionnées par l'enlèvement et la destruction de cadavres d'animaux impropres à la consommation et par les installations sanitaires à la frontière.

2° « Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables. »

L'amélioration hygiénique des habitations des animaux et spécialement des

NOTE PRELIMINAIRE.

vaches employées à la reproduction, constitue une condition *sine qua non* de l'amélioration de l'élevage bovin. Des conditions meilleures d'hygiène des étables ne peuvent avoir, au surplus, qu'une heureuse répercussion sur la lutte contre la tuberculose bovine.

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.* (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	700,000	»
— alloué pour 1905		660,000	»
AUGMENTATION.	fr.	40,000	»

justifiée par les motifs suivants :

1° La partie du crédit affectée aux primes de conservation, etc., doit être augmentée de 9,000 francs en vue d'assurer l'octroi des primes pour les étalons d'élite;

2° Il est également nécessaire d'augmenter de 25,000 francs la partie du crédit affectée notamment à des subsidés aux syndicats d'élevage des races bovines et aux fédérations de ces syndicats;

3° Une somme de 6,000 francs est destinée à faire face aux dépenses d'une commission chargée d'étudier les questions se rapportant à l'amélioration des races bovines.

ART. 13. — *Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	365,000	»
— alloué pour 1905		345,000	»
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

Cette augmentation est nécessaire :

1° Pour subsidier dans les conditions présentement admises les sociétés

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de crédit agricole, les unions professionnelles d'agriculteurs et les syndicats houblonniers, associations dont le nombre et l'importance s'accroissent annuellement;

2° Pour permettre d'apporter à la publication du *Bulletin de l'Agriculture* les améliorations suggérées par l'expérience.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 17. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	222,500	»
— alloué pour 1905		215,000	»
AUGMENTATION.	fr.	7,500	»

Cette somme sera affectée :

1° A concurrence de 2,000 francs aux augmentations réglementaires de traitement ;

2° A concurrence de 5,500 francs à la nomination de trois nouveaux assistants à l'Institut agricole de l'État.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 25. — *Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	699,915	»
— alloué pour 1905		690,915	»
AUGMENTATION.	fr.	9,000	»

Une somme de 5,200 francs est destinée à la création de plusieurs emplois de garde forestier nécessitée par les récentes acquisitions de forêts par l'État, et au relèvement du traitement de certains préposés dont les triages ont été étendus.

Le surplus, soit 5,800 francs, est destiné à l'amélioration de la position de certains gardes de bois de communes et d'établissements publics dont les triages ont été sensiblement augmentés par suite de boisements ou d'acquisitions, au dédoublement de certains triages par trop étendus et à la création de quelques places de brigadier dont la nécessité a été reconnue.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1906	fr.	47,400	»
— alloué pour 1905		44,400	»
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

destinée à couvrir les frais d'expériences à faire en vue de hâter le boisement des carrières épuisées, des remblais ou talus dénudés et des terrils abandonnés.

ART. 25. — *Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	151,000	»
— alloué pour 1905		126,000	»
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

Cette augmentation a pour cause principale l'extension du domaine forestier de l'État par suite des acquisitions effectuées depuis 1897. Celles-ci comportent environ 4,500 hectares, soit à peu près le tiers de la superficie boisée non grevée de droits d'usage et dont l'entretien est à la charge exclusive de l'État.

ART. 26. — *Terrains incultes. défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes: traitements, frais d'études et d'enquête.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	86,500	»
— alloué pour 1905		96,500	»
DIMINUTION.	fr.	10,000	»

La charge temporaire de 10,000 francs portée au Budget de l'exercice 1905 en vue de liquider des dépenses arriérées disparaît en 1906.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 28. — *Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	264,310	»
— alloué pour 1905		258,010	»
AUGMENTATION.	fr.	6,300	»

destinée à pourvoir aux augmentations réglementaires de traitement du personnel des laboratoires de l'État.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 29. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccinogène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1^o pour les aider à s'établir; 2^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. — Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose ainsi que pour la protection de*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

la première enfance; dispensaires de prophylaxie antituberculeuse; subsides; dépenses diverses.

Crédit demandé pour 1906	fr. 536,000 »
— alloué pour 1903	491,000 »
AUGMENTATION.	fr. 45,000 »

I. — Une somme de 18,000 francs servira à compléter l'allocation nécessaire aux services de l'inspection des pharmacies et de la surveillance du commerce des denrées alimentaires, notamment en vue des augmentations réglementaires de traitement à accorder au personnel de ces services et afin de pourvoir le laboratoire du service de santé d'un personnel suffisant.

II. — Une somme de 10,000 francs est destinée à faire face aux dépenses qu'entraînera la réorganisation du Conseil supérieur d'hygiène.

III. — Une somme de 2,000 francs est demandée aux fins d'encourager la propagande organisée par les sociétés qui s'occupent de la protection de l'enfance du premier âge.

IV. — Enfin le Gouvernement se propose d'affecter une somme de 15,000 francs à des subsides aux dispensaires qui ont pour objet la prophylaxie de la tuberculose.

Ces deux dernières sommes constituant des dépenses nouvelles, le libellé de l'article 29 a été complété en conséquence.

CHAPITRE VII.

VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

ART. 52. — *Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement : traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Service de l'hydraulique agricole : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences.*

Crédit demandé pour 1906	fr. 135,000 »
— alloué pour 1903	115,000 »
AUGMENTATION.	fr. 20,000 »

I. — Une somme de 6,000 francs est nécessaire en vue des augmentations de traitement à accorder à quelques membres de l'inspection des chemins vicinaux, etc., et de la nomination d'un nouvel agent nécessitée par l'importance croissante du service, notamment à raison du développement des affaires de distributions d'eau.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

II. — Une somme de 14,000 francs est destinée aux augmentations normales de traitement du personnel du service de l'hydraulique agricole ainsi qu'à la nomination de plusieurs brigadiers.

ART. 33. — *Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	30,000	»
— alloué pour 1903		25,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

Cette somme est nécessaire pour assurer le paiement régulier des frais de route et de séjour dus au personnel de l'inspection et au personnel du service de l'hydraulique agricole. Les déplacements des fonctionnaires de ces deux services se multiplient en raison du nombre croissant des projets de travaux de voirie et d'hygiène présentés par les communes, des projets d'établissement de tramways et des demandes d'assainissement de terrains fangeux.

CHAPITRE VIII.

BEAUX - ARTS.

Musées royaux et musée Wiertz.

ART. 44. — *Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité ; frais de surveillance.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	61,350	»
— alloué pour 1903		60,350	»
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

Il s'agit du transfert d'un traitement de disponibilité actuellement imputé sur l'article 62, dont la suppression est proposée.

ART. 46. — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels ; musée d'ethnographie ; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité ; frais d'étude des collections.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	127,000	»
— alloué pour 1903		99,500	»
AUGMENTATION.	fr.	27,500	»

justifiée par les causes suivantes :

- 1^o Renforcement du personnel de surveillance, nécessité par l'installation des collections dans les nouveaux locaux ;
- 2^o Amélioration de la position de plusieurs agents ;
- 3^o Organisation définitive des cours d'archéologie dans les musées ;
- 4^o Transfert d'un traitement de disponibilité actuellement imputé sur l'article 62, dont la suppression est proposée.

NOTE PRÉLIMINAIRE

ART. 47 — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	97,500	»
— alloué pour 1905.		92,500	«

AUGMENTATION.	fr.	5,000	»
-----------------------	-----	-------	---

Les nouvelles installations comportent une augmentation assez importante des dépenses de matériel; d'autre part, les collections étant désormais méthodiquement exposées, on pourra publier les catalogues et guides réclamés depuis un certain temps par le public.

Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.

ART. 51. — *Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	17,300	»
— alloué pour 1905.		16,700	»

AUGMENTATION.	fr.	600	»
-----------------------	-----	-----	---

sollicitée en vue d'améliorer la situation du personnel de bureau de la Commission royale des monuments.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 59. — *Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	175,000	»
— alloué pour 1905		179,000	»

DIMINUTION.	fr.	4,000	»
---------------------	-----	-------	---

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La charge temporaire de 4,000 francs portée au Budget de l'exercice 1905 en vue de l'allocation de subsides exceptionnels à quelques sociétés chorales, disparaît en 1906.

CHAPITRE IX (ancien).**TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.**

ART. 62 (ancien). — *Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.*

Le crédit de 12,000 francs inscrit à l'article 62 du Budget de 1905 comprenait les traitements d'attente alloués à des agents en disponibilité appartenant à l'Administration centrale, aux Musées de peinture et de sculpture, ainsi qu'aux Musées des arts décoratifs et industriels. Les traitements d'attente des fonctionnaires et employés en disponibilité ressortissant aux autres administrations du Département de l'Agriculture étaient déjà rattachés aux crédits relatifs aux traitements d'activité et il est rationnel de généraliser ce procédé. En conséquence, l'ancien article 62 disparaît et le crédit qui en faisait l'objet est réparti de la manière suivante :

ART. 2. — Administration centrale.	fr.	10,000	»
ART. 44. — Musées royaux de peinture et de sculpture . . .		1,000	»
ART. 46. — Musées royaux des arts décoratifs et industriels.		1,000	»

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**CHAPITRE X.****SERVICES DIVERS.****Agriculture.**

ART. 64 (65 ancien). — *Ecole de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccino-gène central. Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Complément du crédit de 200,000 francs porté au Budget de 1905, en vue de l'ameublement des nouveaux locaux et de l'outillage scientifique nécessaire pour permettre les démonstrations au moyen des instruments les plus récents.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 65 (70 ancien). — *Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux, etc.*

Crédit demandé : 112,000 francs.

Cette somme permettra de poursuivre la réalisation du programme d'améliorations indiqué comme justification d'un premier crédit de 100,000 francs porté au Budget de 1905. Elle est destinée particulièrement aux objets suivants : construction de laboratoires et d'auditoires pour le cours du génie rural; transformation des locaux de l'internat; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; acquisition du matériel nécessaire pour le nouveau laboratoire du génie rural et du mobilier complémentaire pour l'internat.

Eaux et forêts.

ART. 66 (71 ancien). — *Construction de maisons forestières.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Ce crédit est destiné, comme ceux qui ont été votés précédemment (voir les Budgets de 1904 et de 1905), à la construction de maisons forestières et à la reconstruction de maisons de l'espèce qui sont très anciennes, en mauvais état et malsaines.

Service de santé et hygiène publique.

ART. 67 (nouveau). — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1901 à 1905.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à couvrir les frais du concours pour le prix quinquennal à décerner en 1906. Ce prix est institué par un arrêté royal du 25 novembre 1889 modifié par celui du 24 avril 1900.

Beaux-Arts.

ART. 68 (74 ancien). — *Musées royaux. Acquisitions.*

Crédit demandé : 285,000 francs.

Ce crédit permettra de solder le prix des œuvres d'art pour l'acquisition desquelles un premier crédit de 275,000 francs a été porté au Budget de 1905.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 69 (77 ancien). — *Restauration du Pont des Trous, à Tournai.*

Crédit demandé : fr. 5,353 04

Complément du crédit de fr. 8,403 66 porté au Budget de 1908.

Il s'agit de terminer les travaux de restauration de cette très intéressante construction, rangée dans la première classe des monuments civils.

(14)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1906 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de treize millions cinq cent neuf mille deux cent vingt-deux francs fr. 13,509,222

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre cent septante sept mille trois cent cinquante-trois francs un centime fr. 477,353 01

Soit ensemble à la somme de treize millions neuf cent quatre vingt-six mille cinq cent septante-cinq francs un centime fr. 13,986,575 01 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 27 septembre 1905.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,

Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*C^{te} DE SMET DE NAEYER.**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1906 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van dertien miljoen vijf honderd negen duizend twee honderd twee en twintig frank . . . fr. 13,509,222

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van vier honderd zeven en zeventig duizend drie honderd drie en vijftig frank een centiem fr. 477,353 01

Te zamen op de som van dertien miljoen negen honderd zes en tachtig duizend vijf honderd vijf en zeventig frank een centiem fr. 13,986,575 01 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 27^e September 1905.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw,**De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1906.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
Personnel.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	385,250 .
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	298,000 "	
Matériel.			
5	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 "	
Frais de déplacement.			
4	Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires	8,250 "	
Honoraires des avocats.			
	Honoraires des avocats du Département	3,000 "	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.)	7,000 "	12,000
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	5,000 "	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1906.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.				
HOOFDSTUK I.				
MIDDENBESTUUR.				
<i>Personeel.</i>				
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 •	583,250	
2	Jaarwedden van werkzaamheden en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden.	298,000 "		
<i>Materteel.</i>				
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	55,000 •	12,000	
<i>Kosten van verplaatsing.</i>				
4	Reis- en verblijfskosten; buitengewone boden	8,250 "		
<i>Honoraria der advocaten.</i>				
5	Honoraria der advocaten van het Departement	5,000 •		
HOOFDSTUK II.				
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.				
6	Burgerlijke pensioenen. Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	7,000 "	12,000	
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	5,000 "		

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.	217,700 °	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses	1,650,000 °	
10	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	335,000 °	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 °	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire)	700,000 °	
13	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. — Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.	365,000 °	
14	Recensement agricole annuel.	90,000 °	4,348,110 °
Enseignement vétérinaire.			
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité	123,000 °	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	82,500 °	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloon, vergoedingen en reiskosten. — Kosten voor proefvelken en aanschouwelijke lessen; studiekosten. — Bureau voor inlichtingen der landbouwafdeeling van het Staatshandelsmuseum : schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel	217,700	•
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen. — Kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard; kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmetstoffen. — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens — Aankoop van inentstoffen, toxinen en serums. — Kosten voor opzoeken en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. — Aanmoediging tot gezondmaking der stallen — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verscheidene uitgaven	1,650,000	•
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen, aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgelden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of wezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	235,000	•
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	18,000	•
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veelokking. Allerhande kosten. (Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last)	700,000	•
13	Hoogere Landbouwwaad : jaarwedde van den secretaris — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcourses, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de verenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet. — Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernietigen der voor den landbouw schadelijke insecten.	305,000	•
14	Jaarlijkse landbouwopname	90,000	•
<i>Veeartsenijkundig onderwijs</i>			
15	Personnel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	123,980	•
16	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	82,500	•
			4,348,110 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	222,500	•
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	100,250	•
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	20,000	•
20	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture. — École centrale pratique de maréchalerie	405,800	•
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	45,200	•
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	72,200	•
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
23	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	699,915	•
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire).	47,400	•
25	Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	151,000	• 1,050,815
26	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes: traitements, frais d'études et d'enquête	86,500	•
27	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses	46,000	•

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
17	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen.	222,500 .	
18	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtsemissies en voor de jury's	100,250 .	
19	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	20,000 .	
20	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwk. nferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen. — Practische centraalschool voor hoefsmederij.	405,800 .	
	<i>Staatskruidtuin.</i>		
21	Staatskruidtuin. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	45,200 .	
22	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	72,200 .	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
23	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; reis- en verblijfskosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	699,915 .	
24	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, schade-loosstellingen. Allerhande kosten. (Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last)	47,400 .	
25	Domeinbosschen. Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	151,000 .	1,050,815
26	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek	86,500 .	
27	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven	46,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
28	Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais	264,310	264,310
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccinogène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène — Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose ainsi que pour la protection de la première enfance; dispensaires de prophylaxie antituberculeuse; subsidés; dépenses diverses	536,000	571,000
30	Académie royale de médecine.	35,000	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
31	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	4,450,000	4,621,000
32	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement : traitements d'activité et de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Service de l'hydraulique agricole, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences.	135,000	
33	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges.	30,000	
34	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges	6,000	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK V. LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
28	Chemisch en bacteriologisch Instituut : personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen; uitgaven voor materieel. — Ontledingslaboratoriums van den Staat : personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht. — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontledings van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortvloeiende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	264,510 "	264,510 "
HOOFDSTUK VI. GEZONDHEIDSDIENST.			
29	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen. Personeel : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, reis- en verblijfskosten; schriftwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht. — Kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinjectie; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studiën : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde. — Uitgave van schriften betreffende de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken. — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hogere openbare Gezondheidsraad : vergoedingen, zittingen, reis- en verblijfskosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad. — Gezondheidsmuseum. — Laboratoriums voor ontleding. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplag en tuberculose alsook voor de bescherming der kindsheid; dispensarissen tot voorkoming der tuberculose; toelagen; allerhande uitgaven.	536,000 "	571,000 "
30	Koninklijke Academie van geneeskunde	55,000 "	
HOOFDSTUK VII. STADSWEGEN, HUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
31	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der huurtwegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlotbare waterloopen en voor de gezondmaking der venen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	4,450,000 "	4,621,000 "
32	Toezicht over de huurtwegen en de waterloopen, stadswegen, dienst der tramwegen, der vervoerderswagens en der werken van gezondmaking : jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het personeel gehecht aan het toezicht. Buitengewoon schriftwerk of ander schriftwerk voor den toezichtsdienst verricht. Vergoedingen aan de commissarissen der wegen. — Dienst van de landbouw-waterwerken, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen en verschillende uitgaven. Kosten van studiën en proefnemingen	155,000 "	
33	Reis- en verblijfskosten van het toezicht zooals van het personeel van den waterdienst der gezondmaking van de moeraslanden	30,000 "	
34	Kantoorkosten en materieel van het toezicht zooals van den waterdienst der gezondmaking der moeraslanden	6,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE)

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
55	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000 "	
56	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge	100,000 "	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
57	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	153,405 "	
58	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	245,000 "	
59	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000 "	
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin	3,000 "	
41	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 "	
42	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	45,500 "	
43	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
55	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen: opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de Administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunst karakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	•
36	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. . .	100,000	•
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
37	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiffing van den Staat, bestemd met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	153,405	•
38	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, eerepenningen en boeken	245,000	•
39	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000	•
40	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	•
41	Toelagen aan jonge kunstleeraren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000	•
42	Grootte prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	43,500	•
43	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>		
44	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance	61,350 •	
45	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	115,700 •	
46	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections	127,000 •	
47	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	97,500 •	
	<i>Monuments publics.</i>		
48	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000 •	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		2,268,237 •
49	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000 •	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000 •	
51	Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.	17,300 •	
52	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	25,200 •	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums en Wiertz-Museum.</i>		
44	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst en Wiertz-Museum. Personeel : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; kosten van toezicht	61,550	»
45	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	115,700	»
46	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut. Personeel : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; studiekosten der verzamelingen	127,000	»
47	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut: materieel en aankopen. Aanwezigheidspenningen aan de leden der Commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den katalogoog. Verschillende uitgaven	97,500	»
	<i>Openbare monumenten.</i>		
48	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter ereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000	»
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		2,268,237
40	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	125,000	»
50	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000	»
51	Koninklijke Commissie van monumenten. Personeel : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	17,300	»
52	Koninklijke Commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee tekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
53	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	5,000 »	
54	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses. <i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>	2,500 »	
55	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique	175,000 »	
56	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	90,750 »	
57	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	60,000 »	
58	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	54,032 »	
59	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . .	175,000 »	
60	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 »	
61	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	2,000 »	
CHAPITRE IX.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
62	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	6,000 »	
63	Rentés annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500 »	8,500 »
TOTAL. fr.			13,500,222 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
55	Reis- en verblijfskosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de Koninklijke Commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfskosten der briefwisselende leden dezer Commissie . . .	5,000 "	
54	Bulletijn der Commissiën van kunst en oudheid : opstel, uitgave; verschillende uitgaven. <i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>	2,500 "	
55	Koninklijk conservatorium van Brussel : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde.	175,000 "	
56	Koninklijk conservatorium van Luik : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	90,750 "	
57	Koninklijk conservatorium van Gent : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	60,000 "	
58	Koninklijk Vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel.	54,032 "	
59	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoria; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoria en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulpgelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude Belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven	175,000 "	
60	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 "	
61	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwyzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangende van de Administratie van Schoone Kunsten, die, bij afwijking van artikel 5 der wet van 31 Maart 1834, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 "	
HOOFDSTUK IX.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
62	Onvoorziene uitgaven in de Begroting niet beschreven; hulpgelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermeldde personen	6,000 "	8,500 "
63	Jaarrenten en pensioenen : 1 ^o aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en wezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst.	2,500 "	
TOTAAL . . .fr.			13,509,222 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE X.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture</i>			
64	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccinogène central. Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers .	50,000 .	477,353 01
65	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux, etc.	112,000 .	
<i>Eaux et forêts.</i>			
66	Construction de maisons forestières.	20,000 .	
<i>Service de santé et hygiène publique.</i>			
67	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1901 à 1905	5,000 .	5,353 01
<i>Beaux-Arts</i>			
68	Musées royaux. Acquisitions	285,000 .	
69	Restauration du Pont des Trouis, à Tournai	5,353 01	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE fr			15,986,575 01

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 septembre 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,
C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.				
HOOFDSTUK X.				
VERSCHILLENDE DIENSTEN.				
<i>Landbouw</i>				
64	Veeartsenyschool van den Staat en Centraal Koepokgesticht Volledige meubilerings der lokalen; aankoop van wetenschappelijke toestellen, bijzondere instellingen, allerhande uitgaven	50,000 •	477,353 01	
65	Landbouwinstituut van den Staat te Gemblours. Werken van inrichting en vergrooting der lokalen; instelling van een stelsel voor algemeene verwarming en van eene waterleiding, meubilerings der lokalen, enz	112,000 •		
<i>Waters en bosschen</i>				
66	Oprichting van boschwoningen	20,000 »		
<i>Dienst der Openbare gezondheid</i>				
67	Vijfjaarlijksche prijs van geneeskundige wetenschappen voor het tijdstop 1901-1905	5,000 •	13,986,575 01	
<i>Schoone Kunsten.</i>				
68	Koninklijke museums Aankopen	285,000 •		
69	Herstelling der zoogenaamde brug « des Troux », te Doornijk	5,353 01		
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW.fr.			13,986,575 01	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 27^{en} September 1905.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Landbouw,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
C^{te} DE SMET DE NAEYER.

(39)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1906.

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																		
CHAPITRE 1^{er}																																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																		
<i>Personnel.</i>																																																		
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																																
2	a.	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 269,400 »																																																
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600 »																																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>GRADES.</th><th>NOMBRE d'agens.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000 à 12,000</td></tr> <tr><td>Directeur général</td><td>2</td><td>9,000 à 10,000</td></tr> <tr><td>Directeurs</td><td>6</td><td>7,000 à 8,000</td></tr> <tr><td>Chefs de division. — Inspecteur</td><td>6</td><td>5,500 à 7,000</td></tr> <tr><td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs</td><td>9</td><td>4,200 à 5,000</td></tr> <tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>4</td><td>3,200 à 4,000</td></tr> <tr><td>Garde général</td><td>1</td><td>2,400 à 3,200</td></tr> <tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>6</td><td>2,600 à 3,000</td></tr> <tr><td>Commis de 2^e classe</td><td>6</td><td>2,000 à 2,400</td></tr> <tr><td>Commis de 3^e classe</td><td>6</td><td>1,400 à 1,800</td></tr> <tr><td>Imprimeur-autographe</td><td>1</td><td>750 à 1,500</td></tr> <tr><td>Huissiers</td><td>15</td><td>1,200 à 2,500</td></tr> <tr><td>Concierges</td><td>2</td><td>700 à 1,200</td></tr> <tr><td>Garçons de bureau</td><td>5</td><td>1,100 à 1,400</td></tr> <tr><td>Nettoyeuses</td><td>8</td><td>750 à 850</td></tr> </tbody> </table>			GRADES.	NOMBRE d'agens.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000 à 12,000	Directeur général	2	9,000 à 10,000	Directeurs	6	7,000 à 8,000	Chefs de division. — Inspecteur	6	5,500 à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs	9	4,200 à 5,000	Sous-chefs de bureau	4	3,200 à 4,000	Garde général	1	2,400 à 3,200	Commis de 1 ^{re} classe	6	2,600 à 3,000	Commis de 2 ^e classe	6	2,000 à 2,400	Commis de 3 ^e classe	6	1,400 à 1,800	Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500	Huissiers	15	1,200 à 2,500	Concierges	2	700 à 1,200	Garçons de bureau	5	1,100 à 1,400	Nettoyeuses	8	750 à 850
GRADES.	NOMBRE d'agens.	TAUX des traitements.																																																
Secrétaire général	1	10,000 à 12,000																																																
Directeur général	2	9,000 à 10,000																																																
Directeurs	6	7,000 à 8,000																																																
Chefs de division. — Inspecteur	6	5,500 à 7,000																																																
Chefs de bureau et sous-inspecteurs	9	4,200 à 5,000																																																
Sous-chefs de bureau	4	3,200 à 4,000																																																
Garde général	1	2,400 à 3,200																																																
Commis de 1 ^{re} classe	6	2,600 à 3,000																																																
Commis de 2 ^e classe	6	2,000 à 2,400																																																
Commis de 3 ^e classe	6	1,400 à 1,800																																																
Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500																																																
Huissiers	15	1,200 à 2,500																																																
Concierges	2	700 à 1,200																																																
Garçons de bureau	5	1,100 à 1,400																																																
Nettoyeuses	8	750 à 850																																																
<i>Matériel.</i>																																																		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 13,200 »																																																
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 17,500 »																																																
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400 »																																																
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000 »																																																
	e.	Menues dépenses 3,900 »																																																
<i>Frais de déplacement.</i>																																																		
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																
<i>Honoraires des avocats.</i>																																																		
5	»	Honoraires des avocats du Département																																																
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	•	»	21,000	21,000 •	
298,000	288,000	10,000	•	288,000	287,995 82	
55,000	55,000	•	»	55,000	54,736 43	
8,250	8,250	»	•	8,250	7,997 82	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,500 •	
585,250	575,250	10,000	•	575,250	574,250 07	
AUGMENTATION . . fr.		10,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles	LUTTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
7	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 29,000 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . 154,900 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études 45,800 »
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail 3,000 »
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel 3,000 »
9	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr. 75,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines abattues ou saisies pour cause de tuberculose. . . 920,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 100,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités 4,000 »
	e.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose 200,000 »
	f.	Achat de tuberculine, malléine, vaccins anti-charbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. 25,000 »
	g.	Frais d'expériences et de recherches relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques 25,000 »
	h.	Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables 50,000 »
	i.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
	j.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux 226,000 »
	k.	Dépenses diverses 5,000 »
	a.	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 252,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000 »
11	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
12	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. (<i>Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.</i>) fr. 456,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc . . . 59,000 »
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge 50,000 »
	d.	Subside à la Société nationale pour encourager l'élevage du cheval de demi sang. 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage 125,000 »
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines. 25,000 »
	g.	Subside à la Commission pour l'amélioration des races porcines 15,000 »
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
7,000	7,000	»	»	7,000	2,331 73	
5,000	5,000	»	»	3,450	3,450 »	
12,000	12,000	»	»	10,450	5,781 73	
217,700	215,700	2,000	»	203,200 »	186,999 14	
1,650,000	1,650,000	»	»	1,650,000 »	1,194,493 22	
235,000	235,000	»	»	235,000 »	174,985 50	
18,000	18,000	»	»	18,000 »	17,061 05	
700,000	660,000	40,000	»	660,000 »	659,810 23	
2,820,700	2,778,700	42,000	»	2,766,200 »	2,233,340 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																								
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture. fr.	15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles et associations agricoles libres .	198,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional	35,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours	15,000 »																																																								
	e.	Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles; subsides et encourage- ments à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon	50,500 »																																																								
	f.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole; encouragements	12,250 »																																																								
	g.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	37,450 »																																																								
	h.	Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	1,800 »																																																								
		Recensement agricole annuel :																																																									
14	a.	Indemnités des agents recenseurs. fr.	74,000 »																																																								
	b.	Impression des formulaires, des tableaux de dépouillement, des bulletins de pré- sentation, etc	2,000 »																																																								
	c.	Indemnités des agents temporaires chargés du classement et du dépouillement des bulletins, de la rédaction des bulletins de présentation, etc.	10,000 »																																																								
	d.	Impression et tirage du travail définitif.	4,000 »																																																								
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																									
15		École de médecine vétérinaire de l'État : personnel; traitements de disponibilité																																																									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur.</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,500</td></tr> <tr> <td>Professeurs.</td><td>10</td><td>5,500 à 6,500 4,500 à 5,500</td><td>60,000</td></tr> <tr> <td>Agrégés</td><td>5</td><td>5,500 à 4,500</td><td>19,000</td></tr> <tr> <td>Assistants</td><td>1</td><td>2,500 à 4,000</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Agent comptable</td><td>1</td><td>1,500 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire.</td><td>1</td><td>1,800 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Appariteurs</td><td>1</td><td>1,800 à 2,500</td><td>2,500</td></tr> <tr> <td>Surveillant.</td><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr> <tr> <td>Maréchal ferrant</td><td>1</td><td>1,400 à 1,700</td><td>1,700</td></tr> <tr> <td>Palefrenier-chef.</td><td>1</td><td>1,400 à 1,700</td><td>1,700</td></tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier.</td><td>7</td><td>1,400 à 1,700</td><td>11,800</td></tr> <tr> <td>Concierge, gens de service et palefreniers</td><td>8</td><td>1,200 à 1,500</td><td>11,900</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire</td><td>"</td><td>"</td><td>860</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur.	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs.	10	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	60,000	Agrégés	5	5,500 à 4,500	19,000	Assistants	1	2,500 à 4,000	2,500	Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	1,800 à 2,500	2,500	Appariteurs	1	1,800 à 2,500	2,500	Surveillant.	1	2,000	2,000	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,700	1,700	Palefrenier-chef.	1	1,400 à 1,700	1,700	Garçons de laboratoire et jardinier.	7	1,400 à 1,700	11,800	Concierge, gens de service et palefreniers	8	1,200 à 1,500	11,900	Indemnités pour travail extraordinaire	"	"	860	
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																								
Directeur.	1	6,500 à 7,500	7,500																																																								
Professeurs.	10	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	60,000																																																								
Agrégés	5	5,500 à 4,500	19,000																																																								
Assistants	1	2,500 à 4,000	2,500																																																								
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500																																																								
Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	1,800 à 2,500	2,500																																																								
Appariteurs	1	1,800 à 2,500	2,500																																																								
Surveillant.	1	2,000	2,000																																																								
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,700	1,700																																																								
Palefrenier-chef.	1	1,400 à 1,700	1,700																																																								
Garçons de laboratoire et jardinier.	7	1,400 à 1,700	11,800																																																								
Concierge, gens de service et palefreniers	8	1,200 à 1,500	11,900																																																								
Indemnités pour travail extraordinaire	"	"	860																																																								
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État. fr.	67,100 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	9,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études	4,000 »																																																								
	d.	Publication des cours.	2,200 »																																																								
		A REPORTER. fr.																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,820,700	2,778,700	42,000	»	2,766,200 »	2,255,349 14	
365,000	345,000	20,000	»	330,000 »	299,011 41	
90,000	90,000	»	»	90,000 »	89,983 09	
125,960	123,960	»	»	123,960 »	115,051 63	
82,500	82,500	»	»	86,975 »	78,680 55	
5,482,160	5,420,160	62,000	»	5,397,135 »	2,816,975 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
		REPORT. fr.																																										
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																										
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :																																										
17	a.	Institut agricole fr. 123,400 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 45,250 »																																										
	c.	Id. id. id. de Gand 24,800 »																																										
	d.	Id. d'agriculture de Huy 27,050 »																																										
		<i>Institut agricole.</i>																																										
		<table> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 7,000</td><td>7,000</td></tr> <tr> <td>8</td><td>5,500 à 6,500</td><td>52,000</td></tr> <tr> <td>4</td><td>3,500 à 4,500</td><td>17,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>"</td><td>6,700</td></tr> <tr> <td>4</td><td>2,500 à 3,500</td><td>10,000</td></tr> <tr> <td>3</td><td>2,000 à 3,000</td><td>6,050</td></tr> <tr> <td>1</td><td>3,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>3,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>2,250</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,800 à 2,400</td><td>7,200</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 1,800</td><td>5,100</td></tr> <tr> <td>4</td><td>1,200 à 1,500</td><td>6,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>600</td></tr> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	5,000 à 7,000	7,000	8	5,500 à 6,500	52,000	4	3,500 à 4,500	17,500	5	"	6,700	4	2,500 à 3,500	10,000	3	2,000 à 3,000	6,050	1	3,000 à 4,000	4,000	1	2,000 à 3,000	3,000	1	1,500 à 3,000	2,250	5	1,800 à 2,400	7,200	2	1,200 à 1,800	5,100	4	1,200 à 1,500	6,000	1	"	600
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																										
1	5,000 à 7,000	7,000																																										
8	5,500 à 6,500	52,000																																										
4	3,500 à 4,500	17,500																																										
5	"	6,700																																										
4	2,500 à 3,500	10,000																																										
3	2,000 à 3,000	6,050																																										
1	3,000 à 4,000	4,000																																										
1	2,000 à 3,000	3,000																																										
1	1,500 à 3,000	2,250																																										
5	1,800 à 2,400	7,200																																										
2	1,200 à 1,800	5,100																																										
4	1,200 à 1,500	6,000																																										
1	"	600																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>9</td><td>2,000 à 3,000</td><td>24,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>1,800 à 3,000</td><td>10,450</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>3,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,800</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	9	2,000 à 3,000	24,500	4	1,800 à 3,000	10,450	1	"	3,000	1	1,200 à 1,800	1,800																											
1	3,500 à 5,500	5,500																																										
9	2,000 à 3,000	24,500																																										
4	1,800 à 3,000	10,450																																										
1	"	3,000																																										
1	1,200 à 1,800	1,800																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>3,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>2,000 à 3,500</td><td>12,000</td></tr> <tr> <td>3</td><td>"</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,800 à 2,200</td><td>2,200</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,400</td></tr> <tr> <td>4</td><td>780 à 1,800</td><td>4,400</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	3,500	4	2,000 à 3,500	12,000	3	"	1,500	1	1,800 à 2,200	2,200	1	1,200 à 1,800	1,400	4	780 à 1,800	4,400																								
1	3,500 à 5,500	3,500																																										
4	2,000 à 3,500	12,000																																										
3	"	1,500																																										
1	1,800 à 2,200	2,200																																										
1	1,200 à 1,800	1,400																																										
4	780 à 1,800	4,400																																										
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>2,000 à 3,000</td><td>14,000</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 2,400</td><td>5,100</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>750</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr> <tr> <td>1</td><td>500</td><td>500</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	5	2,000 à 3,000	14,000	2	1,200 à 2,400	5,100	1	"	750	1	1,200	1,200	1	500	500																								
1	3,500 à 5,500	5,500																																										
5	2,000 à 3,000	14,000																																										
2	1,200 à 2,400	5,100																																										
1	"	750																																										
1	1,200	1,200																																										
1	500	500																																										
		Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																										
18	a.	Institut agricole fr. 39,750 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 24,000 »																																										
	c.	Id. id. id. de Gand 18,500 »																																										
	d.	Id. d'agriculture de Huy 18,000 »																																										
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																										
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																										
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																										
	c.	Écoles subventionnées 10,000 »																																										
		A REPORTER. fr.																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,482,160	5,420,160	62,000	»	5,597,155	2,816,975 82	
222,500	215,000	7,500	»	203,000	193,400 »	
100,250	100,250	»	»	97,250	85,949 58	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,620 »	
5,824,910	5,755,410	69,500	»	5,717,385	5,115,945 40	

11

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture fr. 383,800 »																																
	b.	Station laitière 7,000 »																																
	c.	Ecole centrale pratique de maréchalerie 15,000 »																																
		Jardin botanique de l'État.																																
21		Traitements d'activité et de disponibilité du personnel																																
22	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 67,200 »																																
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																
		CHAPITRE IV.																																
		EAUX ET FORÊTS.																																
25	a.	Traitements du personnel : <table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>11</td><td>5,000 à 6,000</td><td>65,700</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>12</td><td>3,000 à 4,400</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>21</td><td>2,400 à 3,200</td><td>60,800</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>6</td><td>1,500 à 2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Brigadiers commis d'inspection</td><td>11</td><td>1,100 à 1,500</td><td>14,300</td></tr><tr><td>Id. des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé.</td><td>900 à 1,300</td><td>152,000</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé</td><td>60 à 850</td><td>528,675</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	65,700	Sous-inspecteurs	12	3,000 à 4,400	48,000	Gardes généraux	21	2,400 à 3,200	60,800	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,300	Id. des forêts et de la pêche	indéterminé.	900 à 1,300	152,000	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	528,675
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	65,700																															
Sous-inspecteurs	12	3,000 à 4,400	48,000																															
Gardes généraux	21	2,400 à 3,200	60,800																															
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																															
Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,300																															
Id. des forêts et de la pêche	indéterminé.	900 à 1,300	152,000																															
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	528,675																															
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 11,000 »																																
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 12,600 »																																
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 8,150 »																																
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, interims, etc. 7,000 »																																
	f.	Armement et équipement 500 »																																
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																
	h.	Dépenses diverses 290 »																																
24	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 4,000 »																																
	b.	Société centrale forestière. Subside. 2,000 »																																
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.) 40,900 »																																
		Forêts domaniales.																																
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 117,500 »																																
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 5,000 »																																
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »																																
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,824,910	5,755,410	69,500	»	5,717,585	5,115,945 40	
405,800	405,800	»	»	395,800	381,799 95	
45,200	45,200	»	»	45,200	43,049 72	
72,200	72,200	»	»	65,200	70,198 45	
4,548,110	4,278,610	69,500	»	4,210,585	3,610,995 52	
AUGMENTATION . fr.		69,500				
699,915	690,915	9,000	»	674,565	665,984 66	
47,400	44,400	3,000	»	57,000	55,998 67	
151,000	126,000	25,000	»	126,000	115,513 29	
898,515	861,515	57,000	»	857,565	811,496 62	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics fr. 70,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses 16,500 »
27	a.	Pisciculture. Repensemement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses fr. 43,000 »
	b.	Chasse. Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 3,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28	»	Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité fr. 139,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 90,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 15,000 »
	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 8,000 »
29	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. . . . 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 21,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. . . . 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 85,000 »
	n.	Mesures de propagande contre la tuberculose : subsides; dépenses diverses. . . . 10,000 »
	o.	Mesures de propagande pour la protection de la première enfance : subsides, dépenses diverses. . . . 2,000 »
	p.	Dispensaires de prophylaxie antituberculeuse 15,000 »
50	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
898,515	861,515	37,000	»	837,565	811,496 62	
86,500	96,500	»	10,000	76,500	64,999 90	
46,000	46,000	»	»	44,100	11,219 35	
1,030,815	1,003,815	37,000	10,000	957,965	44,499 29	
AUGMENTATION. . fr.		27,000			932,215 16	
264,310	258,010	6,300	»	252,510	249,403 55	
264,310	258,010	6,300	»	252,510	249,403 55	
AUGMENTATION . fr.		6,500				
336,000	491,000	45,000	»	485,000	482,962 46	
55,000	35,000	»	»	35,000	35,000 »	
571,000	526,000	45,000	»	520,000	517,962 46	
AUGMENTATION. . fr.		45,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VII.																																														
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																																														
31	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges fr. 2,950,000 »																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																												
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . 1,000,000 »																																												
	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assai- nissement; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 45,700 »																																												
32	b.	Service hydraulique agricole; traitements d'activité et de disponibilité, indem- nités et dépenses diverses 51,200 »																																												
	c.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection, au personnel du service hydraulique agricole et aux commissaires voyers. 40,000 »																																												
	d.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'in- spection. Frais d'études et d'expériences 18,100 »																																												
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td colspan="4">A — Service d'inspection</td></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>8,000 à 9,500</td><td>9,500</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>4</td><td>4,000 à 7,000</td><td>20,500</td></tr><tr><td>Chef de division</td><td>1</td><td>5,500 à 6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>5,200</td><td>5,200</td></tr><tr><td colspan="4">B — Service hydraulique de l'assainissement des fanges</td></tr><tr><td>Inspecteur.</td><td>1</td><td>4,000 à 7,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Ingénieur</td><td>1</td><td>5,000 à 6,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Conducteurs.</td><td>2</td><td>2,500 à 5,000</td><td>5,700</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>1,500</td></tr></table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	A — Service d'inspection				Inspecteur général	1	8,000 à 9,500	9,500	Inspecteurs	4	4,000 à 7,000	20,500	Chef de division	1	5,500 à 6,500	6,500	Commis	1	5,200	5,200	B — Service hydraulique de l'assainissement des fanges				Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,000	Ingénieur	1	5,000 à 6,000	4,000	Conducteurs.	2	2,500 à 5,000	5,700	Commis	1	1,500 à 3,000	1,500
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																											
A — Service d'inspection																																														
Inspecteur général	1	8,000 à 9,500	9,500																																											
Inspecteurs	4	4,000 à 7,000	20,500																																											
Chef de division	1	5,500 à 6,500	6,500																																											
Commis	1	5,200	5,200																																											
B — Service hydraulique de l'assainissement des fanges																																														
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,000																																											
Ingénieur	1	5,000 à 6,000	4,000																																											
Conducteurs.	2	2,500 à 5,000	5,700																																											
Commis	1	1,500 à 3,000	1,500																																											
33	»	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																												
34	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainisse- ment des fanges																																												
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
4,450,000	4,450,000	»	»	4,450,000	3,950,000 »	
135,000	113,000	20,000	»	113,000	114,969 74	
50,000	25,000	5,000	»	23,592	19,965 15	
6,000	6,000	»	»	6,000	4,584 06	
4,621,000	4,596,000	25,000	»	4,594,592	4,089,518 95	
AUGMENTATION. . fr.		25,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
35	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
56	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
37	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
38	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
39	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
40	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
41	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
42	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
43	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	274,959 13	
100,000	100,000	»	»	102,512 21	99,685 62	
153,403	153,403	»	»	153,403	153,403	
245,000	245,000	»	»	245,000	244,979 93	
21,000	21,000	»	»	21,000	18,472 70	
3,000	3,000	»	»	3,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,975	
43,500	43,500	»	»	43,500	57,063 03	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,999 26	
877,903	877,903	»	»	880,417 21	865,537 69	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
44	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 56,850 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. 4,500 »
45	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 111,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
46	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
47	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses
		<i>Monuments publics.</i>
48	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
49	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 115,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
50	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
51	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres fr. 6,200 »
52	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
53	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission
54	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
877,905	877,905	»	»	880,417 24	865,537 69	
64,350	60,350	4,000	»	35,000 »	54,073 88	
115,700	115,700	»	»	119,700 »	119,699 76	
127,000	99,500	27,500	»	78,000 »	77,940 12	
97,500	92,500	5,000	»	111,000 »	110,999 55	
46,000	46,000	»	»	46,000 »	45,984 16	
125,000	125,000	»	»	129,899 71	125,000 »	
200,000	200,000	»	»	223,402 96	235,540 »	
17,500	16,700	600	»	16,700 »	16,099 92	
25,200	25,200	»	»	25,200 »	24,004 66	
5,000	5,000	»	»	5,162 »	4,010 45	
2,500	2,500	»	»	2,500 »	2,477 41	
4,700,455	4,666,555	34,100	»	1,092,981 88	1,081,367 60	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT.fr.
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
55	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique	
56	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	
57	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	
58	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	
59	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses	fr. 87,855 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique	13,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	74,145 »
60	a.	Inspection des écoles de musique.	fr. 9,000 »
61	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales	2,000 »
	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	
TOTAL DU CHAPITRE VIII.			fr.
CHAPITRE IX (ancien).			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
»	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (pour mémoire).	
TOTAL DU CHAPITRE IX (ancien).			fr.
CHAPITRE IX.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
62	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	
65	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	
TOTAL DU CHAPITRE IX.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,700,455 »	1,666,355 »	34,100 »	»	1,692,981 88	1,681,367 60	
175,000 »	175,000 »	»	»	174,000 »	174,000 »	
90,750 »	90,750 »	»	»	90,000 »	90,000 »	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
54,032 »	54,032 »	»	»	54,032 »	47,031 25	
175,000 »	179,000 »	»	4,000 »	170,000 »	169,956 42	
11,000 »	11,000 »	»	»	11,000 »	9,411 76	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
2,268,237 »	2,233,137 »	34,100 »	4,000 »	2,254,013 88	2,251,767 03	
AUGMENTATION. . fr.		30,400 »				
»	12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	7,537 53	
»	12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	7,537 53	
DIMINUTION. . . fr.		12,000 »				
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	2,891 16	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500 »	1,600 »	
8,500 »	8,500 »	»	»	8,500 »	4,491 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE X.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
64	»	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccino-gène central. Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers
»	»	Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Aménagement d'un laboratoire de botanique (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État. Station laitière (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Réfection des collections des serres chaudes et des serres coloniales (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin (<i>pour mémoire</i>)
»	»	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. Construction et aménagement d'un atelier de menuiserie (<i>pour mémoire</i>)
»	»	École d'horticulture de Vilvorde. Travaux d'aménagement des terrains de culture et achat de collections scientifiques pour l'enseignement (<i>pour mémoire</i>)
65	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux
<i>Eaux et forêts.</i>		
»	»	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur (<i>pour mémoire</i>)
66	»	Construction de maisons forestières
»	»	Construction d'un parc à la Gileppe (<i>pour mémoire</i>)
<i>Laboratoires d'analyses.</i>		
»	»	Laboratoire de l'État à Anvers (<i>pour mémoire</i>)
<i>Service de santé et hygiène publique.</i>		
67	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période 1901 à 1905, institué par arrêté royal du 23 novembre 1889 modifié par celui du 24 avril 1900.
»	»	Commission instituée à l'effet de rechercher les causes de la pollution des eaux de la Sambre et des moyens à mettre en œuvre pour y remédier : Frais des expériences et frais de déplacement (<i>pour mémoire</i>)
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
50,000	200,000	"	150,000	"	"	
"	"	"	"	5,000	"	
"	3,000	"	3,000	"	"	
"	"	"	"	"	6,124 94	
"	"	"	"	"	30,000	"
"	"	"	"	2,500	8,599 52	
"	"	"	"	4,000	5,399 76	
"	4,000	"	4,000	"	"	
"	4,000	"	4,000	5,000	"	
"	"	"	"	2,700	"	
"	15,000	"	15,000	"	"	
112,000	100,000	12,000	"	"	"	
"	"	"	"	"	25,000	"
20,000	20,000	"	"	20,000	"	
"	"	"	"	10,000	"	
"	"	"	"	"	2,499 84	
5,000	"	5,000	"	"	"	
"	14,500	"	14,500	"	"	
187,000	360,500	17,000	190,500	49,200	77,624 06	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Voirie urbaine.</i>
»	»	Construction du pont du boulevard Renier, à Spa (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Chemin d'accès au terre-plein sur lequel est bâtie l'église Saint-Donat, à Arlon (<i>pour mémoire</i>).
		<i>Beaux-Arts.</i>
»	»	Ruines de l'abbaye de Villers (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Exposition triennale des beaux-arts en 1903 (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Tour de Henri VIII, à Tournai (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles Acquisition d'une bibliothèque (<i>pour mémoire</i>) .
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Renouvellement du mobilier; installation d'un orgue (<i>pour mémoire</i>)
68	»	Musées royaux. Acquisitions
»	»	Construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Subside extraordinaire (<i>pour mémoire</i>)
69	»	Restauration du pont des Trous, à Tournai
»	»	Aménagement d'un musée des arts décoratifs dans l'hôtel d'Ansembourg, à Liège (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE XI fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
187,000 »	360,500 »	17,000 »	190,500 »	49,200 »	77,624 06	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	»	
»	12,000 »	»	12,000 »	»	»	
»	»	»	»	72,000 »	68,672 11	
»	»	»	»	»	30,692 44	
»	»	»	»	»	40,000 »	
»	»	»	»	»	7,500 »	
»	»	»	»	34,500 »	»	
»	»	»	»	50,678 »	»	
283,000 »	275,000 »	10,000 »	»	»	»	
»	19,855 »	»	19,855 »	»	»	
»	12,000 »	»	12,000 »	»	»	
5,353 01	8,403 66	»	3,050 65	»	»	
»	31,250 »	»	31,250 »	»	»	
477,353 01	739 008 66	27,000 »	288,655 65	206,378 »	224,488 61	
DIMINUTION fr		261,655 65				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation. 	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII.	Beaux-Arts
IX (ancien)	Traitements de disponibilité
IX.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
X.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
385,250	375,250	10,000	»	375,250	374,250 07	
12,000	12,000	»	»	10,480	5,784 73	
4,348,410	4,278,610	69,500	»	4,219,585	3,640,993 52	
1,030,815	1,003,815	27,000	»	957,965	932,215 16	
264,310	258,010	6,300	»	252,510	249,405 53	
571,000	526,000	45,000	»	520,000	517,962 46	
4,621,000	4,596,000	25,000	»	4,594,592	4,089,518 95	
2,268,237	2,238,137	30,100	»	2,234 013 88	2,251,767 03	
»	12,000	»	12,000	12,000	7,537 55	
8,500	8,500	»	»	8,500	4,491 16	
477,355 01	739,008 66	»	261,655 65	206,378	224,488 61	
13,986,575 01	14,047,350 66	242,900	273,655 65	13,411,243 88	12,248,189 75	
DIMINUTION. . fr.		60,755 65				

(60)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1906.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1905, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1907, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(6)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PROVINCES, s'Amiens, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1909.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 °	16,000 °	°	6,000 °
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 °	40,000 °	°	5,000 °
Exécution d'un groupe en bronze : « Les lutteurs »	3) 20,000 °	20,000 °	°	°
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité	4) 146,000 °	146,000 °	°	°
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	5) 12,000 °	12,000 °	°	9,000 °
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck. . . .	6) 5,000 °	5,000 °	°	2,000 °
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bour- gmestre de Bruxelles	7) 10,000 °	2,500 °	7,500 °	°
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt repré- sant « L'Institution de la Toison d'Or »	8) 3,000 °	3,000 °	°	°
A REPORTERfr. .	252,000 °	244,500 °	7,500 °	22,000 °

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1903	de 1904	de 1905.	de 1906.	à venir	
•	•	4,000 •	4,000 •	2,000 •	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
•	•	•	•	•	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
•	10,000 •	11,000 •	14,000 •	•	2) Contrat du 10 novembre 1902 — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait. Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
10,000 •	10,000 •	•	•	•	3) Contrat du 16 mars 1903. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 10,000 francs sera soldée en 1903 à titre d'acompte; Une somme de 10,000 francs sera soldée en 1904 après livraison de l'œuvre. (L'œuvre est terminée)
21,000 •	25,000 •	25,000 •	25,000 •	50,000 •	4) Contrat du 28 février 1903. — M. Constantin Meunier s'engage à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement. Le paiement aura lieu par acomptes successifs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, de telle manière que la somme due soit entièrement soldée dans un délai de six années au maximum
•	3,000 •	•	•	•	5) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 12,000 francs. La quote-part de l'État est soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. (Terminé.)
•	1,000 •	•	2,000 •	•	6) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires la gravure entièrement terminée.
2,500 •	•	•	•	•	7) M. X. Mellery est chargé de ce travail.
1,500 •	•	•	1,500 •	•	8) M. Lauwers a été chargé de ce travail.
35,000 •	49,000 •	40,000 •	46,500 •	52,000 •	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PAROISSES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1902.
REPORT. . . . fr.	252,000 "	244,500 »	7,500 "	22,000 "
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones »	9) 4,000 "	4,000 "	"	3,000 "
Exécution d'un groupe en marbre intitulé : « Les Sœurs de l'Illusion »	10) 45,000 "	45,000 "	"	"
Acquisition de deux tableaux à M. Léon Frédéric intitulés : 1° « Les âges du paysan »; 2° « Jeunes paysannes revenant de la procession »	11) 22,000 "	22,000 "	"	"
Acquisition d'un tableau de M. Émile Claus intitulé : « La récolte du lin »	12) 6,000 "	6,000 "	"	"
TOTAUX. . . . fr.	329,000 "	321,500 "	7,500 "	25,000 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1905.	de 1904.	de 1903.	de 1906	à venir.	
35,000 »	49,000 »	40,000 »	46,500 »	52,000 »	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions. 9) M Greuze a été chargé de ce travail. (Terminé) 10) M Victor Rousseau s'engage à exécuter ce groupe en marbre Une somme de 45,000 francs est affectée à ce travail Le paiement aura lieu au fur et à mesure du degré d'avancement du travail 11) Contrat du 6 avril 1905. — M. Léon Frédéric cède à l'État ces deux tableaux au prix de 22,000 francs; cette somme sera payée par moitié en 1905 et en 1906. 12) Contrat du 15 mai 1905 — M Émile Claus cède à l'État ce tableau au prix de 6,000 francs; le paiement s'effectuera par moitié en 1905 et en 1906.
1,000 »	»	»	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	15,000 »	»	
»	»	11,000 »	11,000 »	»	
»	»	3,000 »	3,000 »	»	
36,000 »	64,000 »	69,000 »	75,500 »	52,000 »	

ANNEXE N° 3
(Monuments aux hommes illustres.)

MINISTÈRE.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1902.
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo)	1) 200,000 •	66,667 •	133,333 •	•
— Baron Seutin	2) 12,800 •	3,176 64	9,623 36	1,700 •
— Guido Gezelle	3) 11,500 •	3,500 •	8,000 •	3,500 •
— Rodenbach	4) 10,000 •	6,000 •	4,000 •	3,000 •
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	5) 140,000 •	70,000 •	70,000 •	30,000 •
— Orban de Xivry	6) 30,518 •	8,000 •	22,518 •	8,000 •
— Baron	7) 7,500 •	3,750 •	3,750 •	3,750 •
— Defrecheux	8) 70,000 •	25,000 •	45,000 •	•
Buste Nothomb	9) 2,500 •	2,500 •	•	1,250 •
— Leclercq	10) 2,500 •	2,500 •	•	1,250 •
— Dekeyser	11) 2,500 •	2,500 •	•	1,250 •
— Dekoninck	12) 2,500 •	2,500 •	•	1,250 •
— Peter Benoit	13) 2,500 •	2,500 •	•	2,500 •
— Cats	14) 2,500 •	2,500 •	•	1,250 •
— Pinchart	15) 2,500 •	2,500 •	•	•
— Houzeau	16) 2,500 •	2,500 •	•	•
— Geefs	17) 1,250 •	1,250 •	•	•
A REPORTERfr.	503,568 •	207,343 64	296,224 36	58,790 •

DE L'AGRICULTURE.

DEPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1903.	1904.	1905.	1906.	à venir.	
					(a) Les annuités ou subides accordées par l'État ne sont payes aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
.	"	"	10,000	56,667	1) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers.
1,586 64	"	"	.	.	2) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles.
.	"	"	.	.	3) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Courtrai
3,000	"	"	.	.	4) Ce monument est érigé à Gand.
20,000	"	10,000	10,000	.	5) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Godefroid Devreese : il sera érigé sur une des places publiques de Courtrai.
.	"	"	.	.	6) Ce monument est érigé sur une des places publiques d'Arlon.
.	"	"	.	.	7) Ce monument est érigé au square de la Plante, au pied du grand parc de la citadelle, à Namur.
6,200	3,800	5,000	5,000	5,000	8) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot; il sera érigé sur une des places publiques de Liège
1,250	"	"	"	"	9) Contrat du 30 octobre 1902. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé.)
1,250	"	"	"	"	10) Id. id.
1,250	"	"	"	"	11) Id. id.
1,250	"	"	"	"	12) Id. id.
"	"	"	"	"	13) Contrat du 30 octobre 1902. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé.)
1,250	"	"	"	"	14) Id. id.
2,500	"	"	"	"	15) Id. id.
2,500	"	"	"	"	16) Id. id.
1,250	"	"	"	"	17) Contrat du 19 août 1903. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 1,250 francs, payables après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé.)
43,086 64	3,800	15,000	25,000	61,667	

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PAROISSES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1909.
REPORT. . . . fr.	503,568 "	207,343 64	296,224 36	58,790 "
Buste du littérateur Stallaert	19) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Crépin.	19) 2,800 "	1,500 "	1,300 "	"
Monument à Thonissen	20) 30,000 "	15,000 "	15,000 "	"
Monument commémoratif du 75 ^e anniversaire de l'indépen- dance belge.	21) 60,000 "	20,000 "	40,000 "	"
Monument patriotique à Grez-Doiceau	22) 6,200 "	2,200 "	4,000 "	"
Monument Liévin Dewinne et Paul Devigne	23) 6,297 52	2,897 52	3,400 "	"
Monument de Mérode, à Berchem	24) 60,000 "	25,000 "	35,000 "	"
— commémoratif de 1830, à Tirlemont	25) 25,000 "	8,333 33	16,666 67	"
— Clesse, à Mons	26) 18,000 "	6,000 "	12,000 "	"
— Zénobe Gramme, à Liège	27) 119,562 "	19,970 "	99,592 "	"
— baron Charal.	28) 25,000 "	12,000 "	13,000 "	"
— commémoratif de l'œuvre des installations mari- times	29) 20,000 "	6,666 66	13,333 34	"
— patriotique aux Combattants de 1830, à Saint- Nicolas	30) 28,000 "	9,333 "	18,667 "	"
TOTAUX. . . . fr.	906,927 52	338,744 18	568,183 37	58,790 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1903.	de 1904.	de 1905.	de 1906.	à venir.	
43,086 64	3,800 "	15,000 "	25,000 "	61,667 "	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	"	2,500 "	"	"	18) Contrat du 3 janvier 1905. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée
"	1,500 "	"	"	"	19) L'exécution de ce buste a été confiée à M. G. Devreese et l'œuvre est placée au Jardin Botanique.
"	"	7,500 "	7,500 "	"	20) Ce monument sera exécuté par M. Vingotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt
"	12,800 "	2,200 "	8,000 "	"	21) Ce monument sera exécuté par M. Sturbelle et sera érigé au coin de l'avenue Rogier et du Boulevard d'Avroy, à Liège.
"	"	"	"	2,200 "	22) Ce monument sera exécuté par M. Hérain et sera érigé sur la Grand'Place de cette commune
2,897 52	"	"	"	"	23) Ce monument est placé dans le musée des Beaux-Arts de Gand.
"	5,000 "	10,000 "	10,000 "	"	24) Ce monument sera exécuté par M. Josué Dupon et sera érigé à l'intersection de l'avenue de la Chapelle et de la chaussée de Berchem.
"	4,166 66	4,166 67	"	"	25) Ce monument sera exécuté par M. Jef Lambeaux et sera érigé sur la Grand'Place.
"	"	"	"	6,000 "	26) Ce monument sera exécuté par M. Paul Dubois et sera érigé sur une des places publiques.
"	"	10,000 "	9,970 "	"	27) Ce monument sera exécuté par M. Thomas Vingotte et sera érigé sur une des places publiques.
"	6,000 "	6,000 "	"	"	28) Ce monument sera exécuté par M. Desenfans et sera érigé à Bruxelles sur une des places publiques.
"	"	"	6,666 66	"	29) Ce monument sera exécuté par M. Dewever et sera érigé à Molenbeek-Saint-Jean à proximité du boulevard projeté vers Laeken.
"	"	"	"	9,333 "	30) Ce monument sera exécuté par M. Horenbaut et sera érigé sur une des places publiques.
45,984 16	33,266 66	57,366 67	64,136 66	79,200 "	

(79)